

PROFESSION DE FOI :



COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION

▶ MINISTÉRIEL

NOTRE PRIORITÉ : Défendre et promouvoir les droits des personnels civils des Armées.

NOTRE ADN : L'autonomie qui laisse aux syndicats territoriaux le pouvoir de décision dans le syndicat.

NOTRE MÉTHODE : Informer, accompagner les personnels dans toutes les situations de la vie professionnelle.

NOTRE EXIGENCE : Porter des propositions argumentées et motivées pour améliorer la situation de travail de tout personnel des Armées.

NOTRE LIGNE : Proposer et agir sur tous les sujets : défense des statuts de la Fonction publique, carrière et parcours professionnels, santé au travail, risques psychosociaux, conditions et temps de travail...

**VOTEZ
UNSA DÉFENSE !**
L'UNSA Défense, faites la différence !



CSA MINISTÉRIEL :

COMPOSITION DU CSA :

- Ministre;
- Grands subordonnés titulaires, dont conseillers du personnel civil;
- 15 représentants titulaires du personnel civil directement élus par vous.

ATTRIBUTIONS DU CSA :

• Consultation sur :

- Le fonctionnement et l'organisation des services;
- Les lignes directrices de gestion;
- Les règles statutaires et l'échelonnement indiciaire;
- Le plan égalité professionnelle femmes/hommes;
- La documentation d'orientation à moyen terme de la formation;
- L'arrêté de transformation;
- Les aménagements importants modifiant les conditions de santé et sécurité, et conditions de travail;
- ...

• Débat sur :

- Le bilan et la mise en œuvre des LDG;
- Le rapport social unique;
- L'anticipation de l'évolution des métiers, des effectifs, des emplois;
- Les politiques de recrutement;
- L'accompagnement des projets de mobilité et d'évolution professionnelle;
- La politique indemnitaire ;
- La politique d'insertion, de maintien dans l'emploi et d'accompagnement des parcours professionnels des travailleurs en situation de handicap;
- La politique d'organisation du travail et de qualité de vie au travail.

Pour l'UNSA Défense, cela ne doit pas se limiter à une prestation mais à un véritable travail itératif en groupe de travail.

BILAN 2018/2022

Statutaire :

- La transposition du SEGUR de la santé, les aides-soignants en catégorie B, les TPC en A, le CTI...
- Les ICD recrutés à Bac +5, les assistants sociaux classés en catégorie A.
- La création d'examens professionnels, l'augmentation des taux d'avancement.
- Le décloisonnement des passerelles TCT vers ICT avec nouvelle convention UIMM.
- Améliorations visibles de l'instruction 154 liée à la nomenclature des professions ouvrières, maintien d'un flux TSO, règlement des TSO anciens, requalification des CE en Gr VII et niveau 2 + Carrière jusqu'en HCC... et &TSO, CE.

Rémunération :

- Indemnité de mise en œuvre et de maintenance des aéronefs, de traversée Ile Longue et Levant, indemnité expertise et essais.
- Revalorisation des 8416 et rebasage.
- Revalorisation des indemnités de déplacement, revalorisation des indemnités kilométriques.
- Prime de rendement des ouvriers de l'État.

Santé et sécurité au travail :

- Préservation de l'architecture Minarm pour les CSA, Amiante, CMR, gestion COVID.

Organisation du MinArm :

- Préservation du compte de commerce du SIAé.



REVENDEICATIONS 2022

Revendications générales portées par l'UNSA FP



Chantiers en prévision et en cours :

- La réforme des retraites. Pour l'UNSA Fonction publique, il ne doit pas y avoir de recul de l'âge de départ à la retraite;
- L'augmentation du point d'indice de 10%...
- La refonte de la rémunération des fonctionnaires (attractivité, égalité professionnelle, carrières et rémunérations, contractuels...).
- La prévoyance doit prendre en compte l'évolution de la société, une réforme de la partie statutaire mais aussi un volet contractuel pour pallier les risques particuliers.
- La subrogation pour tous les non titulaires.

L'UNSA Défense demande :

- Une protection sociale complémentaire avec une participation de l'employeur public concurrentielle face au niveau de celle des partenaires privés dans la communauté de Défense.
- Une RH de gestion de proximité effective et efficace notamment grâce à un point de contact unique.
- Un parcours professionnel pour les agents de notre ministère. Chacun doit être en mesure à moyen terme de se projeter dans sa carrière, tant en terme d'avancement que de prise de responsabilités.
- Une mobilité choisie et non subie financièrement et familialement. Une juste indemnisation des frais, un égal traitement des attributions dans le parc immobilier, et une réelle aide au reclassement du conjoint dans la nouvelle affectation par le biais de convention interministérielle, avec pôle emploi, la PEEC, etc.
- La formation : une plus grande prise en compte de l'expérience acquise (VAE), une véritable formation initiale pour tous les agents, la formation continue et l'adaptation à l'emploi doivent être systématique.
- L'accroissement des recrutements et leurs rajeunissements par une véritable GPEEC et une stabilisation des organisations.
- Un recrutement des apprentis qui le souhaitent dans les différents statuts du MinArm.
- Les travaux insalubres des ouvriers de l'État (absence de remise en question de la réalité des expositions subies par les OE).
- La ré-internalisation de nombreuses fonctions et missions notamment du MCO...





Il est créé, auprès du ministre des armées, conformément au premier alinéa de l'article 2 du décret du 20 novembre 2020 susvisé, un comité social d'administration ministériel, compétent pour l'ensemble des services du ministère des Armées et notamment pour toutes les questions communes relatives aux établissements publics administratifs.

NOS CANDIDATS UNSA DÉFENSE :

1 - Laurent Dutilleul - SIMMT Versailles - ICDD	16 - Jean-François Delplanque - ONACVG Natz. - AAE
2 - Laurent Tintignac - AIA CF - OE CE HCB	17 - Élian Barrère - EMZD SO - ICD
3 - Martine Hemled - CMG SGL - AAE HC	18 - Nawel Benidder - CTSA Clamart - ASCN
4 - Stéphane Belzic - ESID Brest - TSEF1	19 - Djidda Riski - 13° BSMAT CF - OE CE HG
5 - Séphane Simon - DGA La Teste-De-B. - OE HCC	20 - Loïc Chalm - DIRISI Toulon - ICDD
6 - Nathalie Albertin - BA 701 Salon de P. - AAE	21 - Virginie Royer - DMAE Mérignac - ICDD
7 - Julien Louiche - DGA Toulon - ICT IIIA	22 - Xavier Garrigues - 3° RMAT Muret - ICD
8 - Anne-Sophie Brellmann - CTAS SGL - ASS	23 - Nathalie Cornic - GSBDD Lyon - AAE
9 - David Masson - Base école 2E - Le C.des M. - OE CE G7	24 - Cédric Caruana - AIA CF - TCT II
10 - Catherine Bertrand-Muller - HIA Leg. - SACN	25 - Valérie Nobili - SSF Toulon - SACS
11 - Nadège Bezard - HIA Laveran - ASCS	26 - Sarah Cottin - CECMED Amirauté - ICD
12 - Christiane Cloarec - CECMED Amirauté - SACN	27 - Patrick Rouvier - DGA S2A Toulon - TSO T5
13 - Bruno Ossola - AIA CF Domgermain - OE CE HCA	28 - Bruno Jaouen - EPM Bretagne - ICDD
14 - Stéphanie Pivoteau - DGA Bruz - TSEF1	29 - Frédéric Cadiot - EMCRR Strasbourg - AAHC
15 - Christine Bertrand - AIA CF - SACS	30 - Francis Dubois - DRH Paris 15 - ICDD



01.42.22.37.02



federation@unsa-defense.org



portail-unsa.intradef.gouv.fr



www.unsa-defense.org



www.facebook.com/UNSADefense



Unsa defense diffusion



@UnsaDefense



UNSA Défense 78 et 80 rue Vaneau - 75007 PARIS